



Ordonnance de télécom CRTC 2009-313

Ottawa, le 28 mai 2009

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	262	le 12 mai 2009	le 1 ^{er} juin 2009
Bell Canada	7198	le 12 mai 2009	le 1 ^{er} juin 2009
Saskatchewan Telecommunications	210 210A	le 14 mai 2009 le 22 mai 2009	le 1 ^{er} juin 2009
Société TELUS Communications	622 (TCI)	le 8 mai 2009	le 1 ^{er} juin 2009
Société TELUS Communications	4329 (TCBC)	le 8 mai 2009	le 1 ^{er} juin 2009

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>